



Commune de Grancy

GRANCY-INFO

JUIN 2026



FÊTE NATIONALE SAMEDI 1ER AOÛT 2026

La fête du 1er août sera organisée à Grancy selon le programme suivant :

7h00

Inscription au tournoi de pétanque organisé par les Sociétés de Tir et de Jeunesse de Grancy

8h00

Début du Tournoi

12h00

Repas pour tous sans inscription

19h30

Repas à la salle villageoise organisé par les Sociétés de Tir et de Jeunesse de Grancy

21h45

Départ du cortège

22h00

Allumage du Feu en Surchaux (Rte de Cottens)

22h15

Partie officielle

22h30

Verre de l'amitié et glaces pour les enfants

MENU frs 10.- dès 12 ans. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Entrée du chef

Repas : émincé de boeuf stroganoff

Dessert de saison

Café offert

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU REPAS DU SOIR

Repas du 1er août 2026 à 19h30 inscription jusqu'au lundi **27 juillet 2026**.

Par email à l'adresse suivante : admin@grancy.ch ou sur le site www.grancy.ch

Merci d'indiquer le nombre d'adultes et d'enfants



FERMETURE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé du **lundi 27 juillet au vendredi 8 août 2026**.

Réouverture le lundi 10 août 2026 à 17h.

Pensez à vérifier la validité de vos cartes d'identité, le délai entre l'établissement de la demande et la réception du document est de 3 semaines



FABRICATION DE LAMPIONS

Un atelier de fabrication de lampions pour les enfants sera organisé, le samedi **1er août 2026, de 16h00 à 17h30**. Un flyer de Grancy s'Anime vous parviendra ultérieurement avec les détails pratiques.



WWW.GRANCY.CH



CONTENEURS À BIODÉCHETS

Afin d'augmenter le volume de récolte des biodéchets, des conteneurs à biodéchets seront installés à la **route de Cottens 21** et à la **route de St-Denis 14** sur les parcelles des PPE, à côté des conteneurs à déchets ménagers. Les règles d'utilisation de ces conteneurs sont les suivantes :

- Déplacement à pied ou mobilité douce
- Aucun stationnement à proximité ou sur la sortie des garages, du parking et des places visiteurs des PPE ne sera autorisé
- Aucun dépôt de déchets ménagers dans les conteneurs des PPE ne sera autorisé
- Horaires de dépôt 08h00-12h00 et 13h30-18h30 du lundi au samedi sauf jours fériés.
- Le dépôt à la route de Vullierens 4 reste en fonction

Ouverture le 1er juillet pour une période d'essai de 6 mois. Une évaluation des avantages et inconvénients sera menée conjointement avec les copropriétaires



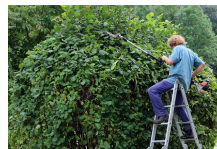
RAPPEL - NOUVELLE MENSURATION CADASTRALE

Le bureau d'ingénieurs géomètres brevetés Mosini et Caviezel SA poursuit actuellement, pour le compte du Canton de Vaud, les travaux de nouvelle mensuration cadastrale sur le territoire communal.

Dans ce cadre, des interventions ponctuelles peuvent avoir lieu sur l'ensemble des parcelles afin de relever les éléments du territoire et de vérifier ou rétablir les limites de propriété.

Aucun accès à l'intérieur des habitations n'est requis.

Nous remercions la population pour son accueil et sa collaboration.



TAILLE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

La Municipalité de Grancy rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994, de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite de la propriété,
- b) à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.

Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées: à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- b) au bord des trottoirs: à 2.50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, délai jusqu'au **20 juillet 2026**.



RAPPEL-100 ANS CABANE - BROCHE 20 JUIN 2026

Afin de célébrer cet anniversaire, un rallye communal est organisé pour petits et grands.

Le rallye aura 7 postes. Ça se veut ludique et familial mais également informatif sur la forêt.

Pour exemple, un poste sera animé par des rangers sur le thème des animaux de la forêt et un autre autour de la nourriture (cueillette et cuisine de la forêt)

Le tour complet dure environ 1h30.

Accueil dès 8h00 au hangar de l'Appnal, route de St-Denis 11D, avec café croissants + stand info hirondelles. Dernier départ aux alentours de 9h30.

11h45 Partie officielle à la cabane suivie d'un verre de l'amitié

12h30 **Broche de l'Echo de la Risaz inscription obligatoire d'ici au 15 juin**
admin@grancy.ch ou 021 861 14 80

LA MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉ DE GRANCY
PL. DE LA FONTAINE 1 - LE COLLÈGE
1117 GRANCY



GREFFE MUNICIPAL ET CONTRÔLE DES HABITANTS

Mme Mireille Hofer
Secrétaire municipale

Heures d'ouverture:
lundi de 17h à 18h
mardi de 7h30 à 11h

Tél bureau: 021 861 14 80
admin@grancy.ch

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Mme Nathalie Araujo de Sa
Concierge collègue
et salle villageoise

Tél privé : 076 418 41 98 du
lundi au vendredi de 08h00
à 12h00 et 13h00 à 18h00

BOURSE

Mme Anne Abegg
Boursière communale

Heures d'ouverture:
mardi de 8h à 9h

Tél bureau: 021 861 14 80
bourse@grancy.ch